



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20842>

Département(s) de publication : **972**

Annonce n° **26-20842**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

Correspondant : MME JULIANS ISABELLE, DIRECTRICE DES ACHATS ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Adresse : RUE GASTON DEFFERRE CS 30137, 97201 Fort-de-france cedex

Coordonnées :

Adresse internet : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_iarS0n5ciq

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Dans le cadre de la lutte contre les moustiques et la prévention des maladies qu'ils transmettent en Martinique (dengue, chikungunya, Zika, ...), le CEDRE souhaite acquérir des pulvérisateurs portatifs et sur brouette (motopompes).

Lieu d'exécution et de livraison : Centre de Démoustication et de Recherches Entomologiques (CEDRE)
35, Boulevard Pasteur, 97200 Fort-de-France

Section 5 - Conditions relative au marché

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus

aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/03/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2025_EDRE_0150

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_iarS0n5ciq

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

- **Lot(s) 1** - Lot 1 - Fourniture de dix (10) pulvérisateurs électriques portatifs de 2,5 litres + Cinq (5) batteries supplémentaires adaptées (Traitements adulticides) - Fourniture de deux (2) pulvérisateurs électriques portatifs de 1,8 litre (Traitements adulticides)
- **Lot(s) 2** - Lot 2 - Fourniture de dix (10) pulvérisateurs électriques portatifs de 15 litres + dix (10) batteries supplémentaires adaptées. (Traitements larvicides).
- **Lot(s) 3** - Lot 3 - Fourniture de trois (3) pulvérisateurs sur brouette (motopompes) de 120 litres. (Traitements larvicides).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/02/2026